

Peut-on conclure un débat sur l'avenir, sans avoir fait le bilan du passé ?

Peut-on proposer une trajectoire énergétique en faisant l'impasse sur celle du climat ?

Sans doute le discours final du président de la commission a été très réfléchi, et perçu comme très coordonné avec les hypothèses d'entrée et les conclusions données par le ministre. J'en ai retenu trois citations dont l'écriture en gras soulignait l'importance :

1° Absence de bilan

« Nous n'avons pas considéré la loi de transition comme un tabou dont on n'aurait pas pu discuter les contenus » alors qu'on en examinait les résultats et qu'on en supputait l'avenir. »

Les résultats de la loi ont-ils vraiment été discutés ? A mon avis non. Il y a pas eu d'atelier de controverse faisant le bilan de la LTE dont les résultats tels qu'ils ont été communiqués par le commissariat au développement durable, absence de réduction des émissions de la France durant le dernier quinquennat, ont reçu comme tout commentaires un silence assourdissant de la part du ministère et de la commission. Peut-on supputer l'avenir sans avoir fait un diagnostic du passé ? Mon expérience des entreprises me dit assurément non.

2° Sur le nucléaire, pourquoi parler de débat alors que tout était déterminé ?

La commission évoque les trois lignes d'introduction de Nicolas Hulot :

« Alors même que l'on ne cessait de nous rappeler que la discussion ne devait pas se limiter au nucléaire, le seul arbitrage proposé d'entrée par l'État fut de réduire à deux les scénarios de RTE, ce qui aboutissait de fait à focaliser le débat sur la question particulièrement sensible du délai où l'on pourrait atteindre l'objectif de 50 % du nucléaire dans le mix électrique. »

Le président Archimbault nous propose cette transition soft dans son éditorial du 29 mai et conclut le 30 juin par :

« Mais il lui (la commission) appartient de le dire au gouvernement : des signaux qui apparaîtraient déséquilibrés ou asymétriques en matière de nucléaire ou le report sine die des 50 % seraient perçus comme extrêmement négatifs, au regard de la mobilisation pour la transition énergétique. »

Personnellement ayant tenté de lire tous les cahiers d'acteurs et point de vue et la plupart des questions et avis, je n'ai pas perçu la mobilisation majoritaire des participants au débat sur l'application de la loi. Président avez-vous la légitimité pour dire cela en notre nom ?

3° le climat grand oublié de ce débat

J'ai été très étonné qu'il n'y ait pas eu de débat contradictoire sur les performances climatiques de la France, alors que les chiffres des dernières années sont catastrophiques.

En témoigne l'échange question réponse avec le maître d'ouvrage suivant :

« Question :

Nous avons tous pu lire dans le dossier de base de la PPE dans la documentation du Suivi de la stratégie nationale bas carbone que les tendances 2014-2017 enregistrent une légère hausse de nos émissions sur trois ans.

La toute dernière communication du Commissariat au Développement Durable portant sur 2017 nous annonce des chiffres inquiétants : corrigée des variations climatiques, la consommation d'énergie finale a augmenté de 0,9%, comme celle d'électricité, +0,8% (Ce qui pose la question de la prévision à la baisse de cette consommation d'électricité annoncée par RTE et figurant comme hypothèse de base de ses cinq scénarios.)

Mais le plus grave est la croissance de 2017 sur 2016 de 4% des émissions de gaz carbonique dues à l'énergie.

Depuis trois ans nous constatons donc que lorsque la France renoue avec une petite croissance économique, elle ne sait plus baisser ses émissions.

Le Maître d'Ouvrage a répondu à de nombreuses questions partielles portant sur les moyens et le secteur de l'électricité.

Mais nous ne disposons de sa part d'une vue d'ensemble que pour deux échéances :

La première concerne la PPE en cours et nous amène un peu au-delà de 2020. C'est du court terme pratiquement enclenché, prolongement des politiques antérieures, qui au vu des tendances n'a pas grande chance de renouer avec une baisse sensible des émissions.

La seconde nous propose une vision d'une France 2050 neutre en émissions. Ce dossier intéressant que nous étudierons attentivement nous propose de nombreuses pistes de recherche, mais évoque des solutions qui n'ont pas à ce jour fait leurs preuves.

Pourrait-il nous décrire une stratégie permettant à la France d'être au rendez-vous de 2030 ? Cette synthèse est très attendue par les militants du climat.

Quelles seraient les contributions des différents secteurs, production d'énergie, résidentiel tertiaire, industrie, transport, agriculture ?

Bref en quoi la transition énergétique qu'il propose serait cohérente avec le respect de nos engagements qui sera observé avec la plus grande attention par toute la planète ?

La France pays organisateur de la COP 21 a réussi à obtenir un accord. Avec l'Europe elle a pris l'engagement de diminuer d'ici 2030 de 40% ses émissions nettes de gaz à effet de serre. La transition énergétique qui concerne surtout le gaz carbonique et les fuites de méthane est un élément essentiel du succès. Partant de 511M de T equCO2 d'émissions nettes en 1990, nous avons réduit celle-ci d'environ 100M de T equCO2. Il nous reste à en gagner autant en 12 ans pour tenir l'objectif. Il est évident que dans un délai aussi court, nous ne pouvons réussir qu'en déployant des technologies aujourd'hui opérationnelles.

Le Maître d'Ouvrage a-t-il la conviction que la transition énergétique qu'il nous propose permettrait à la France d'être au rendez-vous de ses engagements en 2030 ? »

Réponse :

« Comme vous l'indiquez, la Programmation pluriannuelle de l'énergie s'inscrit dans un cadre international : en ratifiant l'Accord de Paris en 2015, les États se sont engagés à agir pour que le réchauffement climatique reste nettement en dessous de 2°C d'ici à 2100, en poursuivant les efforts pour ne pas dépasser 1,5°C.

Au niveau national, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) d'août 2015 a fixé un objectif de réduction de 40 % des émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990.

La loi a aussi demandé au gouvernement d'organiser l'action pour atteindre ces objectifs et leur suivi en élaborant deux documents stratégiques : la Programmation pluriannuelle de l'énergie (objet du débat public en cours) et la Stratégie nationale bas-carbone.

La [Stratégie nationale bas-carbone](#) (SNBC), publiée fin 2015, donne les orientations stratégiques pour mettre en œuvre dans notre pays, dans tous les secteurs d'activité (transport, bâtiment, industrie, agriculture, etc.), la transition au cours des prochaines décennies vers une économie faiblement émettrice de gaz à effet de serre et durable.

Cette stratégie doit être révisée d'ici fin 2018, en même temps que la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), pour accélérer la réduction des émissions de gaz à effet de serre, en lien avec les engagements pris dans l'Accord de Paris. Elle doit en particulier prendre en compte notre objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050, soit des émissions nationales inférieures ou égales aux quantités de gaz stockées par les écosystèmes (forêt, sols agricoles, etc.) et des procédés industriels.

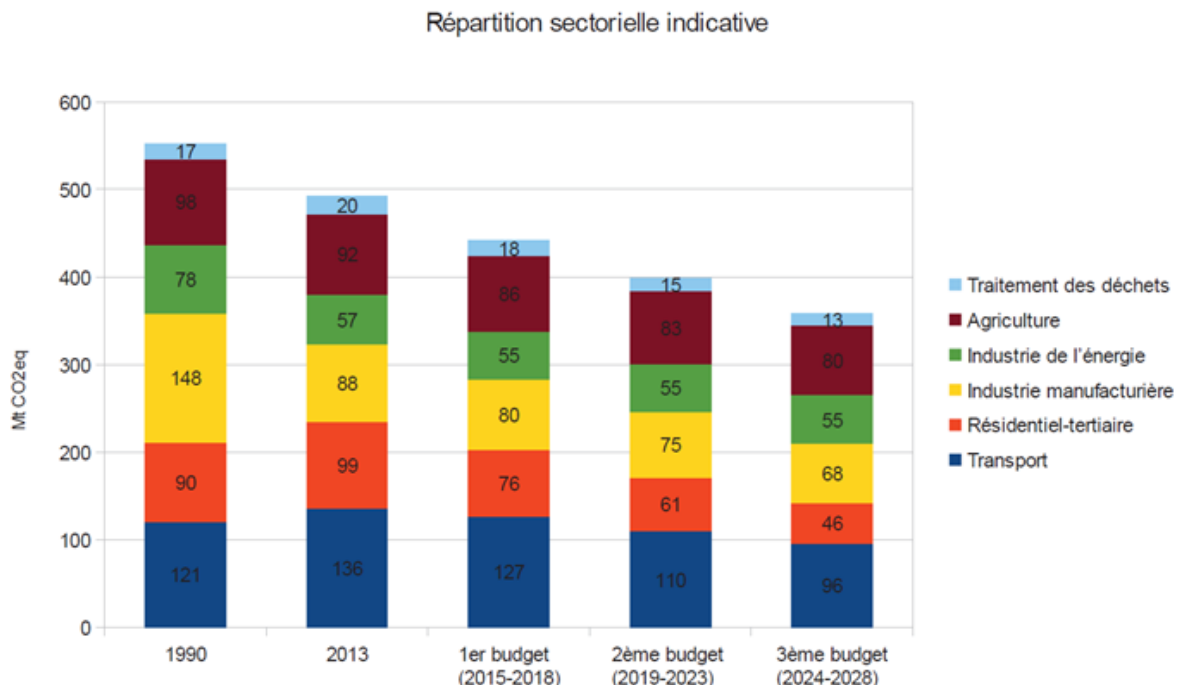
Ainsi, la révision de la SNBC renforcera les orientations en vue de réductions d'émissions à court terme afin de redresser la trajectoire et de permettre le respect de nos objectifs climatiques, en particulier à 2030.

La révision de la SNBC et de la PPE s'appuie sur un même scénario prospectif de réduction des émissions, résultant d'une modélisation multi-sectorielle. Ce travail de modélisation est en cours. Le scénario est construit sur la base d'hypothèses ambitieuses mais réalistes, sans parier sur des technologies aujourd'hui incertaines, ces hypothèses étant largement concertées avec les parties prenantes (industriels, ONG, chercheurs, collectivités territoriales...). Le respect d'une réduction de -40 % des émissions en 2030 par rapport à 1990 et des mesures (instruments de politique publique) permettant l'atteinte de cet objectif sont appréhendés au travers cette modélisation. Ainsi, le travail de révision stratégique mené aujourd'hui doit permettre à la France de décrire précisément comment respecter son engagement de réduction d'émissions à 2030.

La Programmation pluriannuelle de l'énergie est réalisée en même temps que ce travail et traduira par des priorités du gouvernement concrètes les enjeux relatifs à l'énergie, notamment pour ce qui concerne la maîtrise de la demande et le développement des énergies renouvelables, pour les périodes qu'elle couvre : 2019-2023 et 2024-2028.

La répartition sectorielle des réductions d'émissions envisagées à 2030 n'est pas encore connue, à ce stade. Elle le sera dans les prochains mois. Le troisième budget-carbone de la SNBC actuelle couvre la période 2024-2028, ce qui permet d'avoir d'ores et déjà des

indications sur les niveaux de réduction envisagés par secteurs (voir répartition indicative sectorielle sur le graphique ci-dessous). Mais l'objectif de neutralité carbone pourra amener à ajuster cette répartition. Le quatrième budget-carbone couvrant la période 2029-2033 sera défini dans le cadre de la stratégie révisée sur la base du scénario prospectif précité. Ceci permettra de préciser la déclinaison sectorielle indicative à l'horizon 2030. »



Les chiffres donnés pour 2019-2023 n'ont aucun réalisme quand on a bien regardé ceux de 2016, confirmés par 2017 et les premières tendances de 2018. Alors que ceux espérés pour 2024-2028 relèvent du conte de fée, à l'exception des projections des industries de l'énergie qui stagneraient imperturbablement à 55M de T CO2de 2015 à 2028. A quoi serviraient donc ces centaines de milliards investis dans les renouvelables électriques : zéro effet sur le climat !

Cet échange démontre que le ministère n'est pas capable de nous tracer une trajectoire cohérente avec les dernières tendances conduisant le pays organisateur de la COP 21 vers le respect de ses engagements.

Et la commission et le ministère déclarent qu'il serait temps de trancher et de conclure !

J'ai lu des textes étranges : Ceux qui ont choisi de se regrouper sous l'appellation de « Réseau action climat » ont été capables de produire un cahier qui n'en parle pas et se concentre sur la réduction du nucléaire ! Ne vous habillez pas d'un costume de militants du climat pour faire passer votre seule obsession : tuer le nucléaire.

Le climat a été le grand absent de ce débat, surtout chez ceux qui l'invoquent à tout moment en l'associant au respect de la loi.

Conclusion, un G8 2020

Donald Trump tape sur l'épaule du président français. Emmanuel, tu as un ministre fantastique, il ouvre ton pays au marché du gaz. Tu vois, moi, je suis franc, je n'ai pas envie de croire à mes têtes d'œuf qui me parlent du climat, tu les récupères et, chez toi on affiche une vertu climatique, et en même temps, ton Nicolas Hulot s'est aperçu après avoir fermé des réacteurs que les renouvelables aiment le back- up des centrales au gaz. Ce garçon sait tenir compte des réalités. Faisons un deal. J'ai débloqué le gaz de schiste chez moi, et je suis le meilleur .

En observant la scène, Wladimir Poutine se tait, mais son sourire dit tout : « Donald tu arrives en retard, il y a longtemps que j'ai placé mes billes dans les tuyaux de la plaque allemande avec mon ami Gerhart Schroeder qui a sorti l'Allemagne du nucléaire. Celui qui tient les tuyaux tient le marché.

Il n'y aura pas d'allusion au climat dans le compte rendu de ce sommet.

Jacques Peter militant du climat